

Sur les traces de Timagène Houat, sur les traces de l'Histoire

C'est en 1988 que nous proposons aux Éditions du Centre de Recherche Indianocéanique (CRI), la première réédition du roman de Louis Timagène Houat, *Les Marrons*. La découverte de ce roman, nous la devons aux difficultés des agents de la Bibliothèque Nationale Française (BNF), à trouver les ouvrages que nous avions commandés dans le cadre d'une de nos missions de recherche à Paris. Aussi, quand le conservateur, responsable de la salle des prêts, s'excusant de ne pouvoir honorer notre commande, nous a suggéré de revenir le lendemain, nous avons préféré mettre à profit notre présence pour consulter divers fichiers disponibles. Et c'est ainsi que nous avons repéré, au gré de nos investigations flottantes, quelques fiches et commandé les ouvrages mentionnés.

Parmi ces fiches, il y a eu celle ne comportant comme seule mention que « L.-T. Houat : *Les Marrons*. 1844 ». Des différents ouvrages feuilletés, c'est celui de L.-T. Houat qui retient toute notre attention. L'ouvrage qui nous est remis compte 160 pages. S'il n'est pas en bon état et incomplet, car ne contenant aucun des « 14 jolis dessins » mentionnés en titre, sa lecture nous foudroie. Nous qui avons la prétention d'avoir quelques bagages sur la bibliographie en langue française se rapportant aux questions coloniales en général, et plus précisément traitant de La Réunion, rien, absolument rien de nos multiples fréquentations des bibliothèques spécialisées et fonds d'archives, en France comme dans les îles indianocéaniques et ailleurs, ne nous préparait à une telle rencontre. L'ouvrage refermé, s'il nous faudra une bonne paire d'heures pour nous remettre, pour citer Victor Hugo, des effets des « refroidissements subits et d'excès de chaleur » causés par la lecture de ce roman, demeurerait une multitude de questions nourrissant un intense sentiment de perplexité.

Ainsi démarrent de longues, de très longues investigations, pour chasser les indices et toute une gamme d'éléments, afin de tenter de répondre aux innombrables questions que soulevaient la découverte et la lecture de ce roman qui a pour titre : « *Les Marrons*. Par L.-T. Houat (de l'Île Bourbon). Orné de 14 jolis dessins » et pour autre mention : « Paris, chez Ebrard, Libraire, Passage des Panoramas, 61. 1844. » Ces investigations vont se faire, en marge ou en complément d'autres activités de recherche. Elles vont recourir, en divers lieux, centres d'archives, bibliothèques privées, réserves de libraires, collectionneurs... à une pluralité de sources et de contextes. En 1988, sur plusieurs points, des faisceaux d'indices peuvent être réunis. Les premiers éléments de l'état civil de « L.-T. Houat » sont reconstitués. Le prénom, dont nous disposions jusqu'alors des seules initiales, est « Louis Timagène ». Louis Timagène Houat est un libre de couleur, né à Bourbon, précisément à Saint-Denis, d'un père originaire de l'Isle de France, le 12 août 1809. Sa généalogie a également commencé à livrer son premier lot de réponses. Sa descendance retracée, nous ferons la rencontre, sur la Côte d'Azur, de son arrière-petit-fils, René et de sa fille Liliane. C'est à Nice, ville qu'il a contribué à libérer en 1944, que René Houat, Commandant FFI pour toute la Côte d'Azur, s'est fixé, avec les siens, en 1945. Les investigations menées permettent également de disposer de quelques données sur ce qu'a été la vie de Louis Timagène Houat avant la publication, à Paris, de son roman. Éléments chronologiques, événements marquants, causes, enchaînements, trament les dimensions d'un premier récit de la vie de Louis Timagène Houat laissant entrevoir des liens avec différents groupes dans la colonie, mais aussi des relations avec des mouvements extérieurs à Bourbon qui œuvrent à la diffusion des idées abolitionnistes.

Mais surtout, nous avons pu mettre la main sur un exemplaire du roman *Les Marrons*. Contrairement à celui de la Bibliothèque Nationale, l'exemplaire trouvé dans la bibliothèque de Raphaël Barquissau est en bon état et surtout il est complet de ses « 14 dessins ». Tel est l'état de nos connaissances en 1988, quand nous avons décidé de précipiter la réédition du roman, celui provenant de la bibliothèque Barquissau, et de faire connaître les élé-

ments se rapportant à son auteur, nos travaux risquant de faire l'objet d'un hold-up éditorial suite à une indiscretion.

Travaillant alors depuis près d'une décennie sur Houat, avec ce calendrier forcé, il nous a fallu éviter de laisser penser que la réédition précipitée de son roman pouvait être réduite à un coup éditorial. C'est ainsi que la parution du roman *Les Marrons* a été accompagnée d'un ensemble de manifestations : production de dossiers, conférences, exposition, inauguration d'une place Louis Timagène Houat. Nous avons rendu publics les éléments de connaissance dont nous disposions alors. Sur l'arrestation de Houat à Bourbon, sa condamnation, en 1836, puis son expulsion par les autorités sur la base d'un procès colonialement fabriqué en violation des mesures prises par les autorités royales, sur ses relations avec l'abolitionniste martiniquais Cyrille Bisette et les abolitionnistes français, sur son installation définitive en France, une fois le jugement du procès colonial de Saint-Denis cassé. La municipalité de Saint-Pierre, dont l'édile est alors Élie Hoarau, l'équipe de la Médiathèque Barquissau, l'imprimerie Graphica, avec son directeur Ivrin Sinimalé, ont permis, dans l'urgence, la discrétion et l'efficacité, la réussite du projet dont la symbolique a été décuplée par la présence, durant tout ce programme, de René Houat, de son épouse et de leur fille Liliane. Un siècle et demi après l'expulsion de Louis Timagène Houat, « le proscrit de Bourbon », René, son arrière-petit-fils, foulait pour la première fois le sol réunionnais berceau de sa famille ; seule Liliane, la fille de René, avait, pour les besoins de ses recherches, fait un voyage à La Réunion quelques années plus tôt. Convaincre René, alors âgé de 76 ans, de se rendre à La Réunion pour participer aux manifestations programmées, n'a pas été chose aisée. Le journaliste retraité, ancien responsable de la Résistance, libérateur de Nice, ancien dirigeant du PCF, parti avec lequel il est en délicatesse depuis la fin des années 1950 pour le quitter après les événements de Tchécoslovaquie, qui avait, dans les maquis de la Résistance, comme dans l'Insurrection libératrice de Nice, dans les jeux de pouvoir à la Libération, puis dans les convulsions de la guerre froide, et du mouvement communiste, affronté tant d'épreuves dont il s'était relevé, n'était pas très enthousiaste pour faire le voyage vers La Réunion. Une île dont, certes, son aïeul était origi-

naire mais une île lointaine dont René connaissait peu l'histoire. Mais une histoire qui est également celle de son aïeul, donc *son* histoire et qu'il était curieux de comprendre. Et c'est finalement ce sentiment de curiosité qui va l'emporter, incitant René à entreprendre ce voyage tout en symbole.

Le choc a été au rendez-vous. Mais pas uniquement pour René Houat. C'est pratiquement toute La Réunion qui est allée de découvertes en sidération avec les éléments de cette histoire et ce roman, évacué de la mémoire réunionnaise, un siècle et demi durant ; un roman, paru en 1844, faisant l'éloge du métissage à venir à Bourbon et annonçant que le métissage de Bourbon préfigure celui du monde. L'ouvrage a été rapidement épuisé et il a fallu procéder d'urgence à plusieurs tirages pour satisfaire la demande. Mais si cette parution, et la réalisation d'ensemble du projet, ont été un événement considérable, et un succès éditorial, le CRI n'en a pas tiré profit, bien au contraire. Ceux qui n'ont pas accepté de voir ce roman découvert, puis édité, par le président du Centre de Recherche Indianocéanique, ont organisé sa mise à l'index puis sa liquidation. Le CRI liquidé, il s'agira ensuite de nier son travail, particulièrement à propos de Houat et de son roman. C'est ainsi que certains auteurs abordant Houat ou son roman, ou utilisant les illustrations de l'ouvrage, ont gommé toute référence au CRI et à sa réédition, et ont tenté de construire la fiction selon laquelle ils auraient eu accès à l'édition originale qui ne comptait pourtant, alors, qu'un seul exemplaire répertorié et complet, dont ils ignoraient l'existence. Ainsi va le petit monde insulaire et le monde, bien plus petit, de la culture et des « spécialistes ».

En attendant demeuraient de nombreuses questions, aux réponses incomplètes ou insuffisantes, et plusieurs zones d'ombre. Nous avons donc continué notre enquête.

En 1998, pour le cent-cinquantième anniversaire de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, Julien Mallin, président de l'Association d'Insertion pour le Développement Économique Social (AIPDES), désireux de mener un travail de mémoire avec des jeunes de Sainte-Rose à partir du roman *Les Marrons*, devenu introuvable depuis la liquidation du CRI, a souhaité procéder à une seconde réédition. Le CRI disparu, c'est l'AIPDES qui prend le

relais et nous demande d'introduire cette seconde édition, en l'enrichissant de quelques éléments rendant compte de l'avancement de nos recherches. Cette nouvelle édition est venue accompagner le spectacle « Allons Marron », créé par l'auteur-compositeur-interprète Daniel Facerias et par l'évêque Gilbert Aubry à partir d'une adaptation du roman de Louis Timagène Houat. Ce spectacle, parrainé par l'UNESCO, a été monté dans le cadre des manifestations commémoratives du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage.

Et depuis ?

Quatre autres éditions originales ont été répertoriées, dont la dernière en 2015. La BNF a numérisé l'ouvrage *Les Marrons* en y intégrant les illustrations qui, extraites du roman, étaient restées longtemps isolées dans son département des estampes. La maison d'édition L'Arbre Vengeur, installée à Talence, a réédité en 2011 le roman, sans les illustrations, mais enrichie d'une correspondance de L.-T. Houat à la *Revue des Colonies*. Les recherches entreprises au lendemain de la découverte du roman à la BNF ne se sont jamais arrêtées. Elles durent maintenant depuis plus de trois décennies, et nous disposons de suffisamment de données pour entamer, selon notre propre agenda, avec Julien Mallin et sa nouvelle association Études, Formation, Recherche dans l'espace économique et social (EFORES), et avec Liliane Houat dont le père, René, est décédé en 2009, un nouveau cycle de publications. Entamé avec la participation des élèves et de leurs enseignants du Lycée Professionnel Patu-de-Rosemont à Saint-Benoît, ce cycle, qui devait se dérouler sur deux ans (2015-2016) avec un programme inscrit dans une perspective à la fois historique et sociologique, visant à faire connaître la vie inimaginable de ce Réunionnais, n'a pu être mené complètement, faute de soutiens institutionnels véritables. C'est dans ce cadre toutefois que nous avons tenu à rendre public l'autre élément longtemps manquant de la biographie de Louis Timagène Houat, la date de son décès que quelques « spécialistes », peu désireux de la rechercher mais impatients de l'obtenir, ont fini par « forger ».

Louis Timagène Houat est décédé à Pau, à 74 ans, le 9 juillet 1883. Ainsi prend fin l'un de ces mystères qui ont jalonné la vie de

cet homme qui, à 26 ans, a failli être broyé à Bourbon par un ordre esclavagiste décidé à se maintenir.

En novembre-décembre 2018, avec le concours de la Bibliothèque Départementale de La Réunion (BDR), un cycle de quatre conférences intitulé « Émancipation et Liberté : un combat de toujours », a été consacré à la vie de Louis Timagène Houat qui supplante toute fiction la plus féconde et à son œuvre qui n'avait fait l'objet d'aucune étude particulière.

Pour conclure, il nous faut revenir au point de départ et à l'élaboration, chemin faisant, de notre projet. Que nous dit « l'Affaire Houat » de Bourbon, colonie servile ? Que nous dit-elle de l'histoire de l'esclavage et des abolitions en France ? Que nous disent Houat, son bannissement et son retour, de l'Histoire de La Réunion ? Que nous disent Houat, sa trajectoire et son œuvre de nous-mêmes et de la société réunionnaise ? Ce sont ces questions qui, au fil de nos recherches, se sont imposées et ont orienté nos activités depuis notre découverte fortuite de ce roman à la Bibliothèque Nationale, il y a près de quarante ans. C'est à ces questions que nous entendons proposer, avec les publications à venir, des éléments de réponse.

Raoul Lucas